

Responsable: Manon Côté
Comité de programme de premier cycle - Arts plastiques
819 376-5011, poste 3224

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

Grade: Bachelier ès arts (B.A.)

Crédits: 120

Présentation

En bref

Le programme de baccalauréat en enseignement des arts, d'une durée de quatre ans, vise à former un professionnel de l'éducation artistique, capable d'agir aux deux ordres d'enseignement (préscolaire/primaire et secondaire). Pour assurer une certaine polyvalence aux futurs enseignants et pour leur faire vivre une expérience d'interdisciplinarité, le programme comporte une deuxième discipline artistique soit, l'art dramatique (fondements, production et didactique).

L'assurance d'une formation de qualité repose sur la présence, à l'intérieur du cheminement de l'étudiant, de quatre champs de compétences qui caractérisent la profession d'enseignant spécialiste en arts. Ainsi la formation disciplinaire (contenu et didactique relatifs aux deux disciplines artistiques), la formation en psychopédagogie, la formation pratique en milieu scolaire et la formation liée aux compétences professionnelles édictées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), se retrouvent dispensées de façon harmonieuse afin de créer un ensemble cohérent.

En ce qui concerne la formation disciplinaire, plusieurs cours sont offerts conjointement aux étudiants en arts visuels et aux étudiants en enseignement des arts. Aux cours obligatoires de pratique artistique de base, s'ajoutent les cours optionnels où l'étudiant poursuit son investigation artistique dans une sphère de spécialisation qui cible davantage ses intérêts en matière de création. De plus, mentionnons que l'aspect interdisciplinaire est particulièrement présent dans le cadre du cours Projet synthèse interdisciplinaire où les étudiants sont amenés à participer intensément à la réalisation d'une oeuvre collective novatrice alliant les arts plastiques et l'art dramatique.

Ajoutons que la formation pratique s'inscrit dans un modèle de concertation avec le milieu scolaire qui participe, d'année en année, à l'évaluation du programme.

Compétences, exigences de formation

Au terme du baccalauréat, l'étudiant est recommandé au brevet d'enseignement s'il a acquis une maîtrise satisfaisante des compétences suivantes, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.
- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.
- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation de l'école québécoise.
- Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.
- Planifier, organiser, superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.
- Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.
- Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.
- Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.

-
- Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés.
 - S'engager dans une démarche de développement professionnel.
 - Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Atouts UQTR

Stages

Dès la première année, l'étudiant est amené à effectuer un stage d'exploration, en milieu scolaire. Il effectuera ainsi un stage chaque année: un stage de 15 jours en deuxième année, à raison de 2 jours par semaine durant 8 semaines; un stage de 20 jours en 3e année, à raison de 5 jours par semaine durant 4 semaines; et finalement, un stage de 60 jours en 4e année, à raison de 5 jours par semaine durant 12 semaines.

Admission

Contingentement et capacités d'accueil

Ce programme est contingenté à 30 places.

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne.

Ce programme est offert à temps complet seulement.

Conditions d'admission

Études au Québec

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1er mars.

Base DEC

Etre titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en arts plastiques (510.A0) ou l'équivalent;

OU

Etre titulaire d'un autre diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et avoir réussi les cours suivants :

- deux cours de dessin
- un cours de langage pictural (2D)
- un cours de langage sculptural (3D)
- deux cours d'histoire de l'art ou d'esthétique OU un cours d'histoire de l'art et un cours d'esthétique

Le candidat doit accompagner sa demande d'un portfolio numérique ou traditionnel de travaux personnels en arts conforme aux normes fixées par la direction du programme.

Base universitaire

Avoir complété l'équivalent d'une année universitaire dans un domaine lié aux arts.

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un portfolio numérique ou traditionnel conforme aux normes fixées par la direction du programme (10 images ou reproductions numériques). Il doit également passer une entrevue.

Base expérience

Présenter une combinaison de scolarité et d'expérience jugée équivalente à la base d'admission collégiale ou universitaire.

Tous les candidats doivent avoir réussi leurs cours de français de niveau collégial. Le candidat qui n'a pas une préparation jugée suffisante se verra imposer des cours et des activités en sus des cours de son programme.

Tous les étudiants doivent se conformer au Règlement relatif à la maîtrise du français dans les programmes d'études.

Note pour les étudiants étrangers :

Pour enseigner au Québec, il est obligatoire d'avoir obtenu le brevet d'enseignement, et ce dernier ne peut être délivré qu'à une personne qui a le statut de citoyen canadien au sens de la Loi sur la citoyenneté (L.R.C, 1985, c. C-29) ou de résident permanent au sens de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (L.C. 2001, c. 27). (Réf. Publication du Québec, Règlement sur les autorisations d'enseigner, 1 janvier 2016). Les candidats peuvent attester de leur statut de résidence au Québec en remplissant le formulaire «Attestation de résidence au Québec» (réf : ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, numéro 14-1440-22) disponible au Bureau du Registraire.

Études hors Québec

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1er mars.

Pour l'obtention du brevet d'enseignement, les étudiants doivent être résidents permanents ou citoyens canadiens. Par conséquent, les étudiants étrangers peuvent avoir leur diplôme de baccalauréat sans avoir le brevet d'enseignement. Il leur appartient de vérifier si le diplôme pourra être reconnu dans leur lieu d'origine

Pour enseigner au Québec, il est obligatoire d'avoir obtenu le brevet d'enseignement, et ce dernier ne peut être délivré qu'à une personne qui a le statut de citoyen canadien au sens de la Loi sur la citoyenneté (L.R.C, 1985, c. C-29) ou de résident permanent au sens de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (L.C. 2001, c. 27). (Réf. Publication du Québec, Règlement sur les autorisations d'enseigner, 1 janvier 2016). Les candidats peuvent attester de leur statut de résidence au Québec en remplissant le formulaire «Attestation de résidence au Québec» (réf : ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, numéro 14-1440-22) disponible au Bureau du Registraire.

Base études hors Québec

Etre détenteur d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années;

OU

d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études universitaires;

OU

d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique).

Conditions supplémentaires hors Québec

Pour mener à bien vos études, une bonne maîtrise de la langue française est nécessaire. Ainsi, vous devez nous faire parvenir la copie originale de votre test de français reconnu par l'UQTR (TFI, TEF, TCF, DELF, DALF) ou vous inscrire à la passation du TFI de l'UQTR à l'adresse www.uqtr.ca/inscription_ftr Pour obtenir de l'information sur les tests de français reconnus et les seuils de réussite, veuillez consulter le lien suivant : <https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/vrsg/Reglementation/107.pdf>

Modalités de sélection des candidatures

Candidats collégiens (titulaire du DEC en arts plastique ou incluant une formation en art) :

- Dossier scolaire (100%)

Candidats collégiens (titulaire d'un autre DEC) :

- Qualité du dossier, incluant le portfolio : 100%

Candidats universitaires et candidats sur la base de l'expérience :

- Qualité du dossier: 75%
- Portfolio: 25%

Les offres d'admission sont faites en fonction d'une liste d'excellence établie à partir des modalités de sélection mentionnées précédemment, jusqu'à ce que toutes les places soient comblées. Si le Comité de sélection le juge nécessaire, les candidats pourraient être tenus de se soumettre à d'autres mesures de sélection, notamment pour vérifier leur niveau de connaissances générales.

La répartition des places entre les catégories de candidats est laissée à l'appréciation du Comité de sélection qui tient compte du nombre et de la qualité des candidatures dans chacune des catégories.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (105 crédits)

ARD1011	Scénographie
ARD1012	Art dramatique: jeu et interprétation
ARD1020	Production théâtrale (ARD1012)
ARG1005	Gravure I (ARP1035)
ARP1046	Pratiques picturales (ARP1035)
EAR1019	Gestion de la classe et difficultés comportementales en enseignement des arts
EAR1024	Stage I: sensibilisation au milieu (1 crédit)
EAR1032	Évaluation des apprentissages en enseignement des arts
PSD1046	Développement social et émotionnel de l'élève en contexte éducatif
ARG1007	Arts et technologies de l'image numérique I
EAR1012	Didactique de l'art dramatique au secondaire (EAR1002)
PBX1018	Projet synthèse interdisciplinaire
ARP1001	Modelage
ARP1035	Dessin I
EAR1002	Didactique de l'art dramatique au primaire
EAR1011	Stage II : Expérimentation d'habiletés d'enseignement en arts plastiques au primaire (EAR1024; EAR1029; ARD1012; EAR1027)
EAR1013	Didactique des arts plastiques au secondaire (EAR1027)
EAR1015	Stage III : Intervention en enseignement de l'art dramatique au secondaire (4 crédits) (EAR1013; EAR1019)
EAR1026	Ens. de l'art dramatique: histoire et didactique
EAR1027	Didactique des arts plastiques au préscolaire et au primaire
EAR1028	Recherche, création et pratique professionnelle en enseignement des arts
EAR1030	Didactique du multimédia en arts
EAR1033	Séminaire d'insertion professionnelle (2 crédits)
EAR1034	Stage IV : internat en enseignement des arts plastiques au secondaire et/ou primaire (12 crédits) (EAR1015)
EAR1035	Pratiques novatrices en enseignement des arts
EEL1017	Interventions auprès des élèves en difficulté d'apprentissage
PDG1040	Éthique et déontologie en éducation (2 crédits)
PED1022	Stratégies péd., intercult. et collab. entre l'école, les familles et les communautés
HAR1007	Histoire de l'art au Québec
PBX1016	Lecture et analyse de l'oeuvre d'art

PBX1023	Développement de la pensée créative
PDG1026	Organisation de l'éducation au Québec
PPG1017	Développement cognitif, apprentissage et stratégies pédagogiques

Cours optionnels (15 crédits)

L'étudiant choisit trois cours parmi les cours suivants ou tout autre cours en accord avec la direction de programme (neuf

crédits) :

ARD1019	Le corps dans l'espace théâtral
ARG1002	Sérigraphie I (ARP1035)
ARG1003	Sérigraphie II (ARG1002)
ARG1009	Arts et technologies de l'image numérique II
ARP1017	Sculpture II (ARP1016)
ARP1036	Dessin II (ARP1035)
ARV1003	Vidéo : langage de base
ARV1006	Atelier spécialisé en estampe numérique
ARW1001	Initiation à la création en réseau
DAP1001	Verre soufflé I
PHO1003	Procédés en image photographique
DAN1002	Tango et représentation
ARG1006	Gravure II (ARG1005)
ARP1014	Peinture I (ARP1046)
DAP1002	Verre soufflé II (DAP1001)
ARP1015	Peinture II (ARP1014)
ARP1016	Sculpture I (ARP1001)
ARV1009	Art performance
DAN1001	Approche heuristique de l'accompagnement

L'étudiant ayant obtenu un résultat de 65% et moins au TEDFRA-Enseignement choisit un cours parmi les suivants en fonction du

diagnostic reçu (3 crédits), ou tout autre cours en accord avec la direction des programmes.

FRA1005	Difficultés grammaticales
FRA1017	Grammaire et rédaction
FRA1021	Norme grammaticale et rédaction
LNG1078	Problèmes de vocabulaire
LNG1087	Analyse grammaticale

L'étudiant ayant intégré un cours de français dans sa grille ne peut choisir qu'un seul cours en histoire de l'art (trois à six

crédits) :

HAR1004	Histoire de l'art des origines à 1850
HAR1005	Histoire de l'art de 1850 à 1950
HAR1006	Histoire de l'art de 1950 à nos jours
HAR1008	Histoire de la photographie, du cinéma, de la télévision et de la vidéographie d'art
HAR1009	Histoire du théâtre

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

Le programme de formation en enseignement des arts est conçu de manière évolutive. Une grille de cheminement est remise à l'étudiant au tout début de sa formation. Cette grille indique les activités auxquelles l'étudiant doit s'inscrire d'année en année. Pour s'inscrire à ses cours, l'étudiant doit avoir suivi et réussi les cours des sessions précédentes.

Pour s'inscrire au cours EEI1017 Interventions auprès des élèves en difficulté d'apprentissage, l'étudiant doit avoir réussi 45 crédits de son programme.

Pour s'inscrire à un stage, l'étudiant doit avoir réussi le ou les stages précédents ainsi que les autres cours préalables s'il y

a lieu.

Les cours EAR1015 Stage III : intervention en enseignement de l'art dramatique au secondaire et EAR1034 Stage IV : internat en enseignement des arts plastiques au secondaire et/ou au primaire doivent être suivis selon la grille de cheminement. Par conséquent, ils ne peuvent être réalisés au cours d'une même année du calendrier universitaire (par exemple EAR1015 à la session d'automne et EAR1034 à la session d'hiver suivante). Les étudiants qui ne rencontrent pas les préalables au stage III dès l'automne de la troisième année (moyenne minimale, nombre de crédits, cours préalables et réussite du test de français prescrit par l'université) se verront contraints de prendre une année supplémentaire pour compléter leur programme.

Pour s'inscrire au cours EAR1034 Stage IV : internat en enseignement des arts plastiques au secondaire et/ou au primaire, l'étudiant doit avoir réussi au moins 103 crédits de son programme et avoir une moyenne cumulative d'au moins 2,4 sur 4,3.

De plus, aucun cours en présentiel, en ligne ou par correspondance ne peut être suivi en même temps que Les cours EAR1015 Stage III : intervention en enseignement de l'art dramatique au secondaire et EAR1034 Stage IV : internat en enseignement des arts plastiques au secondaire et/ou au primaire, à l'exception des cours prévus à la cinquième session (stage III) et à la huitième session (stage IV) dans la grille de cheminement de l'étudiant.

En cas d'échec, EAR1034 Stage IV : internat en enseignement des arts plastiques au secondaire et/ou au primaire ne peut être repris qu'une seule fois. Pour reprendre ce cours, l'étudiant doit en faire la demande par écrit auprès du directeur de programmes; sa lettre doit faire état d'une analyse rigoureuse des raisons de son échec et justifier son droit de reprise. Cette demande sera étudiée par le Comité d'évaluation d'une demande de reprise de stage, lequel est composé du directeur de programmes, d'un superviseur, d'un enseignant associé et du professeur responsable pédagogique des stages. Selon la recommandation du Comité d'évaluation, le droit de reprise pourra être assorti de conditions particulières d'encadrement et de réalisation dudit stage. La décision du Comité d'évaluation est finale et sans appel.

Règlement pédagogique particulier relatif à l'obligation des étudiants des programmes en enseignement de passer le test de diagnostic TEDFRA-Enseignement durant le premier trimestre de la première année universitaire.

Le règlement pédagogique particulier sur les exigences en français écrit

- Pour être admissibles dans un programme en enseignement à l'UQTR, tous les candidats doivent posséder une maîtrise suffisante du français attestée, avant le début de leur premier trimestre d'inscription, par la réussite à l'une ou l'autre des épreuves suivantes: l'épreuve ministérielle de français exigée pour l'obtention du diplôme d'études collégiales; le test de français du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec pour l'admission aux études universitaires; les tests administrés par les universités francophones. Dans les deux derniers cas, les personnes qui ont réussi les mesures compensatoires requises à la suite d'un échec sont réputées satisfaire à cette exigence.

- A la suite de son admission dans un programme en enseignement, l'étudiant doit passer le test de diagnostic en français pour les étudiants en enseignement TEDFRA-Enseignement et cela, au plus tard le vingtième jour suivant le début du premier trimestre de la première année de l'inscription dans le programme. L'étudiant recevra en temps opportun un lien web pour procéder à ce test en ligne. Tout étudiant n'ayant pas fait le test de diagnostic dans les délais prescrits verra son inscription bloquée pour le deuxième trimestre, et cela, jusqu'à ce que ledit test soit fait.

- A la suite de la passation du TEDFRA-Enseignement, le Centre d'aide en français (CAF) des Services aux étudiants analyse les résultats du test et fournit une fiche diagnostique à l'étudiant. Cette fiche informe l'étudiant de l'état de ses compétences langagières. Au besoin, ce dernier sera fortement invité à prendre les mesures d'aide appropriées pour améliorer sa maîtrise du français, et cela, dans les plus brefs délais.

- Le test de diagnostic TEDFRA-Enseignement étant un outil guidant vers des moyens de remédiation adaptés aux difficultés de l'étudiant, il est possible pour ce dernier de le passer une fois par trimestre pour obtenir un diagnostic à la suite de certaines démarches entreprises dans le but d'améliorer ses compétences langagières.

- S'il y a échec au Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE), administré par le Centre d'évaluation du rendement en français écrit (CÉFRANC), le directeur de programme pourrait, après étude du dossier de l'étudiant, refuser l'inscription à une passation subséquente et ce, tant que l'étudiant n'aura pas fait la preuve de démarches de remédiation suggérées par la fiche diagnostique du TEDFRA-Enseignement et reconnues par l'Université comme, par exemple, des cours de français, du mentorat individualisé en français ou des ateliers grammaticaux.

Règlement sur la qualité du français dans les programmes en enseignement (règlement pédagogique particulier avant le trimestre d'automne 2008) :

- Tout étudiant d'un programme en enseignement doit présenter à son directeur de Comité de programme le résultat d'un des deux tests, auto-test informatisé ou SEL B (s'il a été admis avant le trimestre d'automne 2008), avant la fin du premier trimestre.

- Tout étudiant d'un programme en enseignement, admis au trimestre d'automne 2003, doit réussir le test SEL B à un niveau de 75 % pour pouvoir s'inscrire au stage 4, sauf pour les étudiants du baccalauréat en enseignement des langues secondes (7090) pour

lesquels le seuil est fixé à 70 %.

- Tout étudiant d'un programme en enseignement, admis entre le trimestre d'automne 2004 et le trimestre d'été 2008 inclusivement doit réussir le test SEL B à un niveau de 75 % pour pouvoir s'inscrire au stage III, sauf pour les étudiants du baccalauréat en enseignement des langues secondes (7090) pour lesquels le seuil est fixé à 70 %.

- Tout étudiant du programme admis entre le trimestre d'automne 2004 et le trimestre d'été 2008 inclusivement doit passer le test SEL B avant la fin du cinquième trimestre.

Règlements pédagogiques particuliers à partir du trimestre d'automne 2008

Les amendements au présent règlement pédagogique particulier sont rétroactifs : tout étudiant admis à partir du trimestre automne 2008 peut s'en prévaloir.

- Tout étudiant d'un programme de formation en enseignement, admis à partir de l'automne 2008, doit obligatoirement passer et réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE) pour obtenir son brevet d'enseignement.

- Pour s'inscrire à la première passation au TECFÉE, tout étudiant doit avoir réussi au moins 12 crédits dans son programme de formation en enseignement de premier cycle ou 9 crédits s'il chemine dans un programme de formation en enseignement de deuxième cycle.

- Le seuil de réussite pour chacun des deux volets du test (code linguistique et rédaction) est de 70 % pour les programmes de formation menant au brevet d'enseignement. Pour les programmes en enseignement des langues secondes et tierces (anglais et/ou espagnol), le seuil est de 55 %.

- Le TECFÉE comportant deux parties, elles doivent être passées successivement lors d'une même passation. Si une des deux parties est réussie, la passation ultérieure portera sur la partie à réussir.

- Aucune passation du TECFÉE ne sera permise dans une autre université qu'à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

- Tout étudiant d'un programme de formation en enseignement de premier cycle, admis à partir de l'automne 2008, doit réussir les deux parties du TECFÉE pour pouvoir s'inscrire au stage III, et ce, au 1er décembre pour les stages du trimestre d'hiver et au 1er septembre pour les stages du trimestre d'automne.

- Tout étudiant d'un programme de formation en enseignement de deuxième cycle, admis à partir du trimestre d'hiver 2012, doit réussir les deux parties du TECFÉE pour pouvoir s'inscrire au stage II, et ce, au 1er décembre pour les stages du trimestre d'hiver et au 1er septembre pour les stages du trimestre d'automne.

- En cas d'échec au TECFÉE, l'étudiant doit obtenir le consentement du directeur de programme concerné pour se réinscrire à une passation subséquente.

- L'étudiant éprouvant des difficultés à réussir le TECFÉE peut bénéficier des mesures de soutien offertes par le Centre d'aide en français (CAF) des Services aux étudiants.

- L'étudiant inscrit à tout programme de formation en enseignement menant à l'obtention d'un brevet d'enseignement a droit à un maximum de trois passations pour réussir le TECFÉE sans se voir imposer de restrictions dans son cheminement par son directeur de programme.

Si le seuil de réussite n'est pas atteint dans chacun des deux volets du TECFÉE après trois tentatives, la poursuite dans le programme est assujettie à des exigences particulières de la part du directeur de programme, qui pourrait exiger que l'étudiant suive des cours d'appoint ou toutes autres activités jugées pertinentes pour développer les compétences langagières requises pour la passation d'un tel test. En conséquence, le directeur de programme pourrait exiger que l'étudiant ajuste son choix de cours et son cheminement dans le programme de façon à favoriser sa réussite au TECFÉE.

Description des activités

ARD1011 Scénographie

Initier l'étudiant à l'aspect visuel du spectacle théâtral.

Exposés théoriques, accompagnés de documentation visuelle, portant sur l'histoire de la scénographie occidentale depuis la Renaissance italienne jusqu'à l'utilisation de l'image numérique. L'espace théâtral et ses rapports avec le texte, le lieu, l'acteur et les autres éléments scéniques. Les différents éléments reliés à la scénographie : la scène (analyse des grands modèles), le décor, l'accessoire, le costume, le masque, le maquillage, l'éclairage, le son et l'affiche. Les étapes de la réalisation d'un projet scénographique. Ateliers pratiques portant sur des éléments inhérents à la scénographie.

ARD1012 Art dramatique: jeu et interprétation

Se familiariser avec les concepts et les pratiques spécifiques à l'art dramatique. Développer ses compétences en jeu dramatique et en interprétation théâtrale.

Sensibilisation à l'art dramatique comme outil de communication et comme démarche de création. Exploration et analyse du jeu de l'acteur et de l'interprétation selon diverses approches traditionnelles et contemporaines du théâtre : tragédie, comédie, farces, Commedia dell'arte, théâtre élisabéthain, classique, drame romantique, naturalisme, symbolisme, les surréalistes, théâtre de l'absurde, théâtre de l'image, etc. Étude de divers théoriciens et praticiens du théâtre : Stanislavsky, Meyerhold, Artaud, Brecht, Grotowski, Strasberg (Actors Studio), Brook, Lepage, etc. Initiation au jeu à la caméra et au jeu scénique à partir des éléments gestuels et vocaux du langage dramatique. Selon les approches abordées, familiarisation avec le masque, le clown, le mime, l'improvisation. Jeu et construction du personnage en vue de l'interprétation d'un extrait du répertoire théâtral sur vidéo puis sur scène.

ARD1019 Le corps dans l'espace théâtral

Explorer ses capacités d'expression corporelle. Prendre conscience des potentialités de son corps, de son sens du rythme, de l'espace et de la musicalité. Acquérir différentes techniques du mime. Découvrir divers exercices de conscientisation de son corps et l'exploration corporelle comme moyen de communication théâtral.

ARD1020 Production théâtrale (ARD1012)

Initiation à la réalisation d'une production théâtrale et à la pratique de la mise en scène. Explorer et harmoniser les étapes préalables à une présentation théâtrale devant public. Harmoniser le travail des différents intervenants (interprètes, concepteurs, équipe de production...).

Application et intégration des connaissances acquises dans un exercice théâtral public réalisé en équipe. Expérimentation des étapes de la réalisation d'un spectacle ; choix des textes, lecture à première vue en groupe des scènes sélectionnées, distribution des rôles, répétitions, choix des costumes, des accessoires et des éléments de décor, répétition générale, maquillage, présentation publique.

ARG1002 Sérigraphie I (ARP1035)

Initier l'étudiant à l'impression du multiple au moyen du procédé sérigraphique.

Étude des matériaux (soies, encres, émulsions). Expérimentation des différents procédés de clichage : procédure de clichage au bouche-pores, clichage sur acétate, méthode en positif et en négatif, clichage direct avec émulsion. Techniques d'impression. Histoire de la sérigraphie et de son essor via l'estampe et l'art actuel.

ARG1003 Sérigraphie II (ARG1002)

Amener l'étudiant à développer une démarche artistique par l'approfondissement des techniques de la sérigraphie.

Initier l'étudiant à l'étude des procédés de clichage photographique en impression sérigraphique. Expérimentation de la sérigraphie couleur par la quadrichromie, approche de l'image numérique. Orientation vers le diptyque, la séquence et création d'un corpus d'œuvres. Impression sur divers supports. Positionnement de la sérigraphie dans le contexte de l'art actuel.

ARG1005 Gravure I (ARP1035)

Initier l'étudiant aux techniques de l'estampe.

Étude des principes de base de la gravure en relief par addition et par soustraction : taille du bois, taille du lino, etc. Étude des principes de base de la gravure en creux : la collagraphie, la pointe sèche, l'eau-forte, etc. Expérimentation des procédés d'encrage, de repérage et d'impression en relief et en creux. Historique de la gravure sur bois et sur cuivre des origines à nos jours.

ARG1006 Gravure II (ARG1005)

Amener l'étudiant à développer une démarche artistique par l'approfondissement des techniques de la gravure.

Expérimentation du procédé de l'aquatinte. La gravure sur cuivre en couleur. Les empreintes dans le vernis mou. La photogravure et la gravure sur photopolymère. L'encrage en creux et en surface : les caches. Étude de la gravure contemporaine et sensibilisation au livre d'artiste. Orientation vers le diptyque, la séquence et création d'un corpus d'œuvres.

ARG1007 Arts et technologies de l'image numérique I

Introduire les pratiques photographiques dans un environnement numérique. Explorer les logiciels de traitement numérique des images photographiques et autres périphériques en vue de leur application dans des projets de recherche en création. Maîtriser la caméra, les outils et les techniques liées à la capture d'image et à l'impression cela dans le but de développer une approche personnelle et conceptuelle. Compréhension de la différence des considérations ontologiques entre la photographie analogique et la photographie numérique. Mise en pratique de ces notions par l'étude générale des fonctions des logiciels les plus récents.

ARG1009 Arts et technologies de l'image numérique II

Approfondissement des connaissances liées au traitement et à la manipulation des images numériques en vue du développement d'un répertoire expressif personnel dans le contexte de la photographie numérique. Approfondissement des habiletés acquises au niveau I et développement de fonctions supplémentaires. Mise en application de ces connaissances dans le cadre de projets de création individuelle. Amener l'étudiant à comprendre les limites et contraintes liées aux multiples modes de présentation de la photographie. Ce cours met l'accent sur l'expérience et les compétences techniques et créatives ainsi que sur les concepts et les stratégies d'installation. Divers procédés peuvent être utilisés comme l'impression numérique, la projection, le tableau, le diorama et l'installation photographique.

Il est fortement recommandé d'avoir suivi le cours ARG1007 pour suivre le cours ARG1009.

ARP1001 Modelage

Amener l'étudiant à aborder le modelage en tant que médium d'observation et d'expression.

Etude des divers aspects du volume, de la forme, des textures, du rythme et de l'espace, basée sur l'exploration d'un langage tridimensionnel additif. Informations sur les diverses pâtes à modeler et à cuire et sur l'utilisation des supports. Expérimentation des techniques de base du moulage.

ARP1014 Peinture I (ARP1046)

Amener l'étudiant à découvrir et à intégrer les notions théoriques et pratiques de la peinture à sa propre conception de l'art.

Exploration des éléments constitutifs de la peinture par l'ensemble des études sur la frontalité, le rôle des matériaux, des supports et des outils. Étude approfondie de la problématique de la couleur par l'exploration de l'expression, de la composition et de la conceptualisation de l'oeuvre picturale. Analyse des questions théoriques fondamentales touchant le sens et le rôle de la peinture dans la production artistique contemporaine.

ARP1015 Peinture II (ARP1014)

Amener l'étudiant à exploiter et à approfondir les possibilités expressives, conceptuelles et installatives de la peinture par la production d'un corpus d'oeuvres picturales et la réflexion sur son sens.

Recherche personnelle et développement d'une démarche artistique originale en peinture. Réflexion sur sa démarche et celles d'autres créateurs. Approfondissement des diverses réflexions théoriques qui concernent la peinture contemporaine et développement du sens critique et analytique de l'oeuvre picturale.

ARP1016 Sculpture I (ARP1001)

Développer chez l'étudiant une approche intuitive et rationnelle de la structuration de l'espace sculptural.

Etude des divers principes d'organisation de l'espace. Connaissance des ateliers de production tridimensionnelle. Réalisation de projets liés à des procédés, des matériaux ou des techniques.

ARP1017 Sculpture II (ARP1016)

Amener l'étudiant à développer une démarche personnelle en sculpture.

Réalisation de travaux utilisant divers matériaux et techniques appropriés. Présentation d'un ensemble de réalisations cohérentes et significatives.

ARP1035 Dessin I

Amener l'étudiant à acquérir un langage plastique basé sur le processus et les outils du dessin en noir et blanc.

Expérimentation de plusieurs approches du dessin. Développement d'une écriture graphique en rapport au rythme, à la tonalité, à

l'intervalle et à la durée. Exploration de l'organisation des surfaces et développement du champ pictural par la composition et la structuration de l'espace et des plans. Reconnaissance de l'autonomie d'expression de ce médium et exploration d'une méthode de conceptualisation et de recherche.

ARP1036 Dessin II (ARP1035)

Amener l'étudiant à prendre conscience des différents modes de représentation en dessin en privilégiant l'éclatement des méthodes et des attitudes traditionnelles liées à la représentation.

Approfondissement des notions plastiques de valeurs, de lumière et de la matière en dessin. Etude du support, de l'échelle et de la mise en situation de l'image. Acquisition d'un vocabulaire critique élaboré sur le processus, l'intention et l'historique du dessin. Elargissement du sujet et engagement de l'imaginaire individuel et social par l'expérimentation de la médiatisation et de la manipulation de l'image.

ARP1046 Pratiques picturales (ARP1035)

Initier l'étudiant à maîtriser les aspects techniques du médium pictural et à démontrer une connaissance de ses particularités.

Apprentissage des matériaux, des gestes et des techniques dans la création de l'oeuvre picturale ainsi que le rôle des éléments constitutifs de la peinture. Initiation à diverses problématiques qui posent la frontalité et l'étude de la différence de la peinture par rapport aux autres images (photographie, vidéo, estampe, etc.). Initiation à la réflexion informée sur la problématique de la picturalité. Informations et application des techniques de la sécurité au travail dans l'atelier de peinture.

ARV1003 Vidéo : langage de base

Initier l'étudiant aux principes fondamentaux de la vidéo et de l'image en mouvement.

Exploration des différentes étapes de la réalisation vidéographique : conception, élaboration, tournage, montage, son, diffusion. Exploration des possibilités visuelles et narratives liées au langage d'une image en mouvement. Exploitation du médium et réalisation de projets de création en relation avec les outils technologiques de création en vidéo. Etude des dimensions historiques, esthétiques et critiques du langage vidéographique.

ARV1006 Atelier spécialisé en estampe numérique

Amener l'étudiant à approfondir un sujet ou une problématique basée sur la notion de « disciplinarité » dans les domaines de l'image.

Étude des limites et des possibilités du dépassement d'un médium en travaillant à un projet de création personnel avec un médium privilégié (photo, vidéo, et estampe numérique). Exploration des notions de continuité et de rupture entre les procédés dits « classiques » et les nouvelles possibilités technologiques dans le but d'acquérir une vision complète et approfondie du médium choisi.

ARV1009 Art performance

Amener l'étudiant à intégrer une diversité de connaissances théoriques et pratique de la performance en arts visuels.

Explorer le corps comme médium et matière d'expression en arts visuels. Développer une compréhension des notions liées à la temporalité et à la présence dans le contexte des pratiques performatives. Explorer les notions de l'espace et du lieu de l'action performative. Aborder les notions de public, de spectateur et de participant en art performance. Acquérir des connaissances théoriques liées au contexte historique et esthétique de l'art performance. Aborder les enjeux de la documentation, de l'archive et du re-enactment, c'est-à-dire de la reprise et de la reconstitution en art performance. Concevoir et réaliser des oeuvres performatives et interdisciplinaires.

ARW1001 Initiation à la création en réseau

Initier l'étudiant aux notions d'hypermédia, de réseau, de mobilité et aux systèmes de communication à distance.

Appropriation des bases des langages de programmation propres au web. Introduction des notions relatives à l'interactivité et au multimédia. Mise en perspective historique de l'art web en lien avec les pratiques artistiques connexes comme l'art contextuel, l'art en réseau et l'art relationnel. Initiation au fonctionnement d'un réseau et utilisation des protocoles FTP. Apprentissage des logiciels et langages appropriés. Réalisation de travaux pratiques sur le web.

DAN1001 Approche heuristique de l'accompagnement

Ce cours, alliant théorie et pratique, s'adresse aux étudiants inscrits dans les domaines d'études comportant un volet d'accompagnement, tels que loisirs, santé, éducation, relation d'aide, gestion, etc. Il permet à l'étudiant d'intégrer, de manière heuristique (dans sa propre expérience), des concepts tels que la relation de confiance, l'empathie, la vulnérabilité, l'inclusion, l'exclusion et plusieurs autres notions liées à l'exercice de sa fonction de guide et qui sont souvent abordées théoriquement dans sa formation. Il comporte des exposés magistraux, des discussions, un volet réflexif et une large part d'exercices pratiques tirés de la danse et de la créativité qui amèneront l'étudiant à développer une meilleure conscience de lui-même et de l'autre. La composition du groupe permettra l'exploration du travail interdisciplinaire.

Contenus: le jeu de rôle et ses effets; le travail en tandem comme représentation de la relation d'accompagnement; la corporéité, un puissant outil de communication; l'expérience sensible ou le "ici et maintenant"; la construction de sens et la construction de soi; l'analyse réflexive dans l'apprentissage; entre toucher et contact: la question de la culture; danse et cognition.

Lectures, démonstrations, exposés magistraux, séminaires, ateliers.

DAN1002 Tango et représentation

Amener l'étudiant à développer ses compétences à créer, communiquer et représenter à travers l'exploration du potentiel figuratif du tango.

Inscrit par l'UNESCO au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, le tango est une représentation hautement métaphorique des rapports humains. Par le truchement de l'improvisation, il amène les partenaires à construire, pas à pas, leur représentation de plusieurs facettes des relations humaines telles que la confiance, la vulnérabilité, l'écoute, la conscience de soi et le respect. Ce cours propose une introduction au tango argentin et le développement d'habiletés de création, d'interprétation et de communication. Il comporte un volet théorique et un volet pratique (création et interprétation).

Contenus : histoire de la danse et du tango; métaphore et représentation; danse, expérience esthétique et cognition; improvisation, langage non-verbal et communication.

DAP1001 Verre soufflé I

Initier l'étudiant à différentes techniques du travail du verre, telles que : taille, collage, polissage et soufflage libre.

A l'intérieur d'un encadrement, à la fois théorique et pratique, étude formelle, esthétique et sémantique du verre, orientée de façon à promouvoir la production d'oeuvres sculpturales.

DAP1002 Verre soufflé II (DAP1001)

Amener l'étudiant à approfondir ses connaissances du verre par l'étude des qualités intrinsèques de ce matériau.

Apprentissage de techniques, telles que : soufflage, thermocollage, thermoformage, coulage en sable, et pâte de verre. Exploitation du verre, dégagé de ses fonctions de paroi et de contenant, dans l'élaboration d'oeuvres plastiques tridimensionnelles.

EAR1002 Didactique de l'art dramatique au primaire

Développer chez les futurs enseignants, les capacités d'expression se rattachant à l'art dramatique. Les rendre capables de favoriser chez l'enfant, l'apprentissage du langage dramatique comme moyen d'expression et de communication.

Expériences diversifiées de mise en action dans des formes verbales et non verbales. Initiation aux techniques d'expression non verbales; le geste et le mime. Etude des objectifs et de la démarche pédagogique proposés par le programme d'art dramatique de l'école primaire. Planification d'activités pédagogiques pertinentes : préparation d'un spectacle de marionnette; mise en scène d'un conte.

EAR1011 Stage II : Expérimentation d'habiletés d'enseignement en arts plastiques au primaire (EAR1024; EAR1029; ARD1012; EA

Expérimenter des habiletés d'enseignement et appliquer les éléments de didactique relevant des arts plastiques au primaire. Effectuer des périodes d'observation. Participer activement à la vie de la classe. Analyser l'évolution de sa pratique professionnelle par une approche réflexive.

L'enseignement des arts plastiques au primaire : son intégration parmi les autres matières. La réalité de la tâche d'enseignement par la mise en pratique d'habiletés d'enseignement. Le développement d'un ensemble cohérent d'activités propres à l'enseignement des arts plastiques au primaire. Le matériel, les stratégies pédagogiques, l'évaluation formative et de placement. Participation

active aux activités de la classe et aux tâches de l'enseignant associé. Les tâches connexes : la participation à des activités hors de la classe, les différents comités, le projet éducatif de l'école et les liens possibles en arts plastiques, les rencontres de parents, etc. Observation et analyse de l'enseignement (vidéogramme-témoin). L'approche réflexive. La notion d'éthique professionnelle. Le récit des éléments significatifs reliés à la réalité des stages. Les difficultés rencontrées au niveau des habiletés d'enseignement mises en pratique. Etudes thématiques de cas. Mises en commun de solutions. Retour réflexif sur son cheminement professionnel. Regard sur le plan de formation élaboré lors du premier stage. Réajustement et évaluation.

EAR1012 Didactique de l'art dramatique au secondaire (EAR1002)

Initier l'étudiant à l'enseignement de l'art dramatique au secondaire.

Exploration des activités de conditionnement, d'éveil, d'expression verbale, non verbale et gestuelle. Construction du personnage. Exercices de communication, d'improvisation et d'interprétation. Travaux de création en atelier basés sur des faits divers, des problèmes vécus dans le quotidien. Connaissance de la notion d'apprentissage et de la psychologie de la clientèle visée. Sensibilisation à la comédie et au psychodrame. Etude des programmes d'enseignement, du répertoire dramatique pour adolescents et utilisation du matériel pédagogique. Identification des modalités d'intervention en milieu scolaire (applications pratiques). La planification. L'évaluation.

EAR1013 Didactique des arts plastiques au secondaire (EAR1027)

Amener l'étudiant à préparer et à diriger des activités d'apprentissage propres à l'enseignement des arts plastiques de la première à la cinquième année du secondaire.

Appropriation des moyens et des méthodes d'intervention en arts plastiques. Connaissance du nouveau programme d'arts plastiques (1er et 2e cycles du secondaire). Planification, élaboration et mise à l'essai de situations d'apprentissage et d'évaluation. Expérimentation et réalisation de différents procédés. Essais de quelques techniques. Quelques outils de mesures et d'évaluation.

EAR1015 Stage III : Intervention en enseignement de l'art dramatique au secondaire (4 crédits) (EAR1013; EAR1019)

Amener l'étudiant à vivre une première expérience de prise en charge complète de l'enseignement de l'art dramatique.

Application des théories, des techniques et des stratégies d'enseignement acquises tout au long de la formation disciplinaire et psychopédagogique. Réflexion sur les actions pédagogiques et le parcours professionnel.

Actualisation des compétences professionnelles 1 à 12. Cette activité comporte des séminaires et un stage en milieu scolaire au secondaire.

EAR1019 Gestion de la classe et difficultés comportementales en enseignement des arts

Amener l'étudiant à développer des compétences de gestion d'un groupe-classe en enseignement des arts.

Initiation aux écoles de pensée et à différents modèles de gestion en enseignement des arts. Simulation de situations d'apprentissage en enseignement des arts mettant en jeu des stratégies de gestion préventive, d'intervention systématique et de résolutions de problèmes. Familiarisation avec diverses manières d'intégrer en classe d'arts les élèves présentant des difficultés de comportement.

EAR1024 Stage I: sensibilisation au milieu (1 crédit)

Découvrir la réalité et l'environnement scolaire en tant que futur enseignant en arts. Se familiariser avec l'organisation générale d'une école ainsi qu'avec les différentes instances essentielles à son fonctionnement. Distinguer les composantes du programme de formation en enseignement des arts.

Familiarisation avec l'environnement scolaire. Observation du fonctionnement général d'une école primaire ou secondaire et de ses composantes organisationnelles psychopédagogiques et académiques. Observation de l'organisation matérielle, pédagogique et temporelle des activités en classe d'arts et hors de la classe. Développement de ses habiletés d'observation participante en ciblant plus particulièrement les rapports élèves/enseignant.

Analyse du programme universitaire de formation pratique. Identification des compétences attendues et des tâches relevant de l'enseignant spécialisé en arts. Clarification de ses attentes et responsabilités comme futur enseignant face aux exigences de la profession. Introduction aux outils individualisés de formation : amorce du Projet d'Enrichissement Professionnel (PEP), journal de formation, portfolio. Vérification de la pertinence de son choix de carrière.

Compétences visées en séminaire et en milieu scolaire : CP1, CP2, CP8, CP11 et CP12

Développer chez les futurs enseignants les outils didactiques permettant d'intégrer l'histoire du théâtre à leur enseignement de l'art dramatique.

Intégration de l'histoire du théâtre à son enseignement : l'Antiquité, le Moyen-Age, le théâtre élisabéthain, la Commedia dell'arte, les Classiques, le Romantisme, le Naturalisme, le Symbolisme, le Surréalisme, l'Absurde, le théâtre actuel au Québec et ailleurs dans le monde. Exploration de l'histoire du théâtre pour enfants et adolescents au Québec. Etude de l'évolution de l'enseignement de l'art dramatique et du théâtre au Québec : le théâtre amateur, la professionnalisation, les écoles professionnelles et l'enseignement de l'art dramatique au primaire et au secondaire. Planification de situations d'apprentissage intégrant les principaux jalons de l'histoire du théâtre.

EAR1027 Didactique des arts plastiques au préscolaire et au primaire

Développer les compétences de l'étudiant à concevoir, animer et évaluer des situations d'apprentissage en arts plastiques et médiatiques adaptées à l'évolution de l'enfant du primaire dans la construction de son image et structurées en fonction des paramètres du Programme de formation de l'école québécoise.

Etude approfondie du volet Arts plastiques inclus dans le Programme de formation de l'école québécoise du MELS. Réalisation et expérimentation de situations d'apprentissage ancrées dans l'esprit de la réforme scolaire (de la conception à l'évaluation); appropriation et utilisation judicieuse du langage spécifique aux arts. Etude et application des paramètres de l'analyse réflexive et du portfolio tant comme outils de formation que comme outils d'évaluation.

EAR1028 Recherche, création et pratique professionnelle en enseignement des arts

Explorer avec l'étudiant les démarches de recherche et de professionnalisation en enseignement des arts.

Au sortir de sa formation et à la lumière des compétences professionnelles en enseignement, l'étudiant est amené à réviser les spécificités et exigences de la profession enseignante et à les mettre en liens avec les compétences développées durant sa formation. Bilan de formation : stages, projets d'enrichissement professionnel (PEP), bénévolat, projets artistiques. Exploration des mécanismes de professionnalisation : obtention du brevet, conventions collectives, permanence. Exploration de programmes de bourses et de reconnaissance en enseignement des arts. Esquisse d'un projet de recherche dans la perspective des études de cycles supérieurs.

EAR1030 Didactique du multimédia en arts

Amener l'étudiant à préparer et à diriger des activités d'apprentissage propres à l'enseignement du multimédia en arts plastiques au secondaire.

Appropriation des moyens et des méthodes d'intervention en multimédia des arts plastiques. Connaissance du programme d'arts plastiques au secondaire. Planification, élaboration et mise à l'essai de situations d'apprentissage et d'évaluation. Expérimentation et réalisation de différents procédés : morphing, animation, photos numériques, compositions vectorielles, spot publicitaire, vidéo, installation, performance. Essais de quelques logiciels de traitement de l'image.

EAR1032 Evaluation des apprentissages en enseignement des arts

Développer les compétences essentielles à la maîtrise de divers processus d'évaluation en enseignement des arts. Mettre au point des outils d'évaluation des apprentissages valides dans divers contextes d'enseignement des arts plastiques et de l'art dramatique. Élaborer une procédure d'évaluation en fonction d'un plan d'intervention formative continue auprès des élèves.

Mise au point d'instruments d'évaluation spécifiques à l'enseignement des arts : portfolio, journal de bord, etc.

Évaluation formative continue ou sommative (attentes de fin de cycle). Compréhension de la nature et du rôle de l'évaluation en regard des domaines généraux de formation, des domaines d'apprentissage, des compétences disciplinaires et de leurs composantes. Spécificité de l'évaluation dans une perspective valorisant la dynamique de création (démarche versus produit, tâches complexes, etc.).

EAR1033 Séminaire d'insertion professionnelle (2 crédits)

Ce cours est directement lié au stage I. Il permet à l'étudiant d'amorcer une réflexion critique sur les compétences nécessaires au développement de son identité professionnelle. Une attention particulière est portée à la notion de passeur culturel (C1), à la compétence linguistique (C2) et à l'engagement personnel (C11).

Étude et analyse du référentiel des compétences professionnelles en enseignement et des concepts relatifs à l'identité professionnelle. Étude et analyse de l'expérience de stage en vue de dégager les éléments constitutifs de la représentation du métier d'artiste-enseignant. Elaboration du portfolio de formation. Passation, en groupe, du test diagnostique en français (TEDFRA). Elaboration d'un plan d'action en vue de la passation du TEFCÉE.

EAR1034 Stage IV : internat en enseignement des arts plastiques au secondaire et/ou primaire (12 crédits) (EAR1015)

Amener l'étudiant à consolider l'ensemble des compétences professionnelles en enseignement des arts (C1 à C12).

Planification, expérimentation et évaluation de SAE novatrices, intimement liées aux choix artistiques de l'étudiant. Approfondissement des compétences requises pour prendre en charge l'enseignement des arts avec tous les groupes d'élèves de son enseignant associé. Démonstration probante d'un contrôle efficace des diverses situations qui caractérisent la vie scolaire. Mise à l'essai des projets interdisciplinaires. Participation active à toutes les tâches connexes relevant de l'enseignement des arts. Analyse réflexive sur la valeur éducative des situations d'enseignement-apprentissage expérimentées. Après avoir obtenu les autorisations requises, production et remise de documents écrits et visuels (cédérom) témoignant des productions des élèves. Mise en commun des projets, des stratégies et des innovations pédagogiques : contexte, limites, efficacité, etc. Réflexion critique et autoévaluation relatives au développement de ses compétences pédagogiques, de sa capacité d'innovation éducative et artistique, de ses habiletés en gestion de la classe, de son aptitude à composer avec la complexité des tâches et de l'importance des comportements éthiques dans la profession enseignante. Rédaction du rapport d'Internat et bilan de ses quatre années de formation. Consolidation du portfolio de formation.

Règlement pédagogique particulier : les stages précédents prévus au programme doivent être réussis. L'étudiant doit avoir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,4 sur 4,3 et avoir complété 103 crédits de son programme.

EAR1035 Pratiques novatrices en enseignement des arts

Amener l'étudiant à utiliser efficacement les savoirs pratiques et théoriques dans la préparation de son enseignement en tenant compte de sa situation d'artiste-enseignant.

Regard critique sur les pratiques récurrentes en enseignement des arts et conception de situations d'apprentissage et d'évaluation originales.

Fondements et concepts de base relatifs à l'innovation, à la créativité et à la pratique artistique; nature et fonction de l'innovation en enseignement des arts; l'innovation dans le contexte du développement des compétences chez l'élève et chez l'enseignant.

EEL1017 Interventions auprès des élèves en difficulté d'apprentissage

Planifier, enseigner et intervenir efficacement auprès des élèves présentant un handicap, une difficulté ou un trouble d'adaptation, d'apprentissage, de la parole, du langage ou de la communication dans les classes ordinaires du primaire et du secondaire.

Définitions, classifications, étiologie, manifestations et politiques ministérielles. Handicaps, troubles et difficultés d'adaptation, d'apprentissage, de la parole, du langage ou de la communication. Implications des différents handicaps, troubles ou difficultés sur l'apprentissage sur les plans cognitif, affectif et social. Perspective neuropsychologique : fonctions cognitives, fonctionnement de la mémoire, fonctions exécutives, capacités attentionnelles. Repérage des signes qui laissent présager l'existence d'un handicap, trouble ou difficulté afin de mettre en branle un processus d'évaluation et d'intervention. Compréhension des rapports d'évaluation d'élèves qui présentent un handicap, un trouble ou une difficulté. Appropriation des recommandations incluses dans ces rapports. Rôles des divers acteurs qui interviennent auprès de ces élèves. Planification des situations d'enseignement-apprentissage qui tiennent compte des besoins de ces élèves.

Ce cours permet de s'approprier et de mettre en place des stratégies d'enseignement et d'intervention qui répondent aux besoins particuliers de ces élèves et de comprendre les enjeux liés à l'échec scolaire, notamment sa médicalisation, ainsi que ceux relatifs au redoublement. Dans la perspective des cours axés sur la médiation entre le savoir et l'élève, ce cours est en étroite relation avec les cours portant sur la gestion de classe. De plus, il entretient un rapport direct avec le cours d'évaluation des apprentissages qui traite d'évaluation différenciée auprès d'un public d'élèves hétérogènes. Il prépare spécifiquement au stage III.

Compétence principale visée :

- Permettre à l'étudiant d'adapter ses interventions en fonction des besoins spécifiques de ses élèves (CP7).

Règlement pédagogique particulier : Seuls les étudiants ayant réussi 45 crédits du programme peuvent s'inscrire à ce cours.

FRA1005 Difficultés grammaticales

Donner à l'étudiant la connaissance approfondie des règles fondamentales du français écrit. Intégrer progressivement un système d'autocorrection permettant le repérage des erreurs.

Les mécanismes essentiels de la phrase française et les principales difficultés grammaticales. Les rapports graphiques des éléments composant le syntagme nominal et le syntagme verbal. Les marques verbotemporelles et les charnières morphosyntaxiques de la phrase simple et complexe.

Règlement pédagogique particulier : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir satisfait aux exigences relatives à la qualité du français, sauf pour les étudiants du programme 4478 Certificat en communication écrite.

FRA1017 Grammaire et rédaction

Maîtriser les principales règles de la grammaire française et les appliquer adéquatement à la rédaction d'un texte de type argumentatif. La réussite de ce cours permet la levée de l'obligation de réussite du TIFEQ (Test institutionnel de français pour les étudiants québécois).

Le cours Grammaire et rédaction s'adresse à tous les étudiants qui désirent mettre à jour leurs connaissances linguistiques afin de parvenir à rédiger un texte d'opinion cohérent dans le respect de la grammaire française. Il compte sept modules (A à G) de niveau de complexité progressive contenant la matière théorique, matière agrémentée de nombreux exercices pratiques. Le cours sera donné entièrement en ligne.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

Les examens sont effectués en présentiel.

FRA1021 Norme grammaticale et rédaction

L'objectif général de ce cours vise, d'une part, à faire réviser un certain nombre d'éléments de la terminologie grammaticale et de l'orthographe grammaticale, et, d'autre part, à faire réviser les notions propres à la rédaction d'un texte informatif et argumentatif et à les faire appliquer dans la rédaction de tels textes. Des outils de dépannage imprimés et électroniques, qui serviront de référence aux étudiants pour les aider dans leur cheminement dans ce cours, seront présentés.

La phrase et ses constituants; types et formes de phrases; classes de mots et groupes syntaxiques; fonctions syntaxiques; liaisons des phrases (coordination, subordination; insertion). Accords : accords dans le GN (accord de l'adjectif complément du nom ou du pronom; accord du déterminant); accords dans le GV (accord du verbe avec le sujet; accord du participe passé). Conjugaisons des verbes. Règles d'utilisation des majuscules et des abréviations. Organisation de l'information dans un texte à caractère informatif et argumentatif. Présentation générale des idées dans divers types de textes. Mots de relation assurant la cohésion et la cohérence dans la phrase et entre les phrases ainsi que la signification et les liens introduits par ces mots de relation. Les charnières et structures syntaxiques propres à l'argumentation. Emploi du pronom relatif et des prépositions. La ponctuation. Ecarts lexicaux : anglicismes; homonymes; paronymes; pléonasmes et redondances; incompatibilité sémantique; barbarisme et solécismes.

Règlement pédagogique particulier : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir satisfait aux exigences relatives à la qualité du français.

HAR1004 Histoire de l'art des origines à 1850

Initier l'étudiant à la lecture, à la compréhension et à l'appréciation des oeuvres d'art, des origines à 1850.

Développement du sens de l'observation et exploitation des outils essentiels à une lecture critique de la spécificité de chacune des grandes époques de l'art avant 1850. Étude des principales formes d'expression artistique dans le monde occidental, depuis la préhistoire jusqu'au milieu du 19^e siècle.

HAR1005 Histoire de l'art de 1850 à 1950

Amener l'étudiant à découvrir l'art de 1850 à 1950.

Étude de l'explosion des normes traditionnelles de l'art de cette époque. Approche théorique des mouvements artistiques majeurs.

HAR1006 Histoire de l'art de 1950 à nos jours

Amener l'étudiant à découvrir l'art de 1950 à nos jours.

Étude de l'explosion des normes traditionnelles de l'art de 1950 à nos jours. Théorie sur la création artistique des années 1950 à nos jours. Exploration des mouvements qui ont marqué la deuxième partie du 20^e siècle jusqu'à notre époque : l'abstraction lyrique et géométrique, l'expressionnisme abstrait, le Pop art, l'art minimal, l'art conceptuel, la figuration libre, la trans-avant-garde, la performance, l'installation, l'art vidéo, l'art du détournement, l'art numérique, l'art en ligne, le bio-art, le street art et d'autres formes d'art actuel.

HAR1007 Histoire de l'art au Québec

Amener l'étudiant à se familiariser avec l'art pratiqué au Québec et au Canada.

Étude de la spécificité de notre patrimoine artistique à travers l'estampe, la peinture, la sculpture et l'architecture du passé et du présent. Découverte des richesses artistiques des collections publiques et privées.

HAR1008 Histoire de la photographie, du cinéma, de la télévision et de la vidéographie d'art

Familiariser l'étudiant avec l'évolution des procédés de ces arts.

Découvrir le rôle et le statut de ces formes d'art dans les pratiques artistiques récentes : performance, installation, art conceptuel, etc.

Étude des grandes époques de l'histoire de la photographie, du cinéma, de la télévision et de la vidéographie d'art au Québec en rapport avec les grands courants européens et américains.

HAR1009 Histoire du théâtre

Initier l'étudiant à l'histoire du théâtre occidental des origines à nos jours.

Étude de l'évolution du théâtre occidental de la tragédie grecque au théâtre contemporain. Connaissance du théâtre traditionnel; ex. : le théâtre grec (Euripide, Sophocle), la Commedia dell'arte, le théâtre classique (Corneille, Molière, Racine), le théâtre élisabéthain (Shakespeare). Les conceptions théâtrales; ex. : le théâtre épique (Brecht), le théâtre pauvre (Grotowski), le théâtre populaire (Vilar), le théâtre de l'absurde (Beckett, Ionesco), le théâtre anarchique (Living Theater, Bread and Puppet Theater), le théâtre de l'image (Robert Wilson), etc. Analyse des principales théories et de leur influence sur le théâtre contemporain international et québécois.

LNG1078 Problèmes de vocabulaire

Permettre à l'étudiant de corriger et d'enrichir son vocabulaire.

L'utilisation du dictionnaire de langue et du dictionnaire spécial. La norme et les marques d'usage. L'emprunt linguistique et l'anglicisme : typologie des anglicismes québécois et recherche de leurs équivalents français. L'évolution du lexique et formation des mots. Racines grecques et latines. L'antonymie. Problèmes courants: archaïsme, barbarisme, homonymie / polysémie, solécisme, paronymie, pléonasme fautif, etc.

LNG1087 Analyse grammaticale

Fournir aux étudiants une formation approfondie dans l'analyse du modèle de base, afin de leur donner la maîtrise des divers concepts de la grammaire de la phrase de base.

Les différentes sortes de phrases. Les transformations de type et de forme. Les cinq manipulations heuristiques (effacement, déplacement, remplacement, addition, encadrement). Les différentes sortes de groupe syntagmatique et leurs expansions. Les caractéristiques intrinsèques des groupes nominal, verbal, adjectival, prépositionnel et adverbial. Analyse détaillée des différentes fonctions syntaxiques. Les propriétés sémantiques, morphologiques et syntaxiques des diverses classes syntaxiques (nom, déterminant, pronom, adjectif, verbe, préposition, adverbe). Le système des accords. La nouvelle terminologie grammaticale.

PBX1016 Lecture et analyse de l'oeuvre d'art

Initier l'étudiant à la lecture, à l'analyse et à l'appréciation des oeuvres d'art.

Exploration de l'activité intellectuelle intense reliée à l'objet d'art. Analyse des éléments formels de l'oeuvre à travers les grandes formes d'art (architecture, sculpture, peinture, estampe, photographie, vidéographie, nouvelles technologies, performances, installations, etc.). Etude des oeuvres d'art, développement du vocabulaire, connaissance des différents discours interprétatifs de l'oeuvre d'art (par exemple, Wölfflin, Panofsky, Klein, Gombrich, Francastel, Lévi-Strauss, Berger, Schapiro, Foucault, Barthes, Lacan, Didi-Huberman, Krauss, etc.). Initiation aux technologies de l'information et de la communication comme outils de recherche en histoire et en théorie de l'art (autoroute de l'information, banques de données, index de périodiques, etc.).

PBX1018 Projet synthèse interdisciplinaire

Amener l'étudiant à participer intensément à la réalisation d'une ou de plusieurs oeuvres artistiques collectives et novatrices par la réappropriation interdisciplinaire d'éléments relevant de l'art dramatique, des arts plastiques et de la musique.

Production d'un spectacle initié, conçu et réalisé conjointement par le professeur tuteur et par les étudiants. Participation de l'étudiant à toutes les étapes de la réalisation, de la conception à la diffusion de l'oeuvre (les recherches en bibliothèque, le choix du texte ou du canevas, la mise en scène, l'interprétation, les répétitions, la scénographie, la musique, le programme, l'affiche, le travail d'animation, la publicité, les représentations, etc.).

PBX1023 Développement de la pensée créative

La créativité est un élément déterminant de l'être évolué parce qu'elle aide le développement de l'esprit créateur en élargissant la base de réflexion à des domaines connexes de la discipline d'appartenance. Ce cours vise à expérimenter et à étudier la créativité dans tous ses contextes et ses manifestations disciplinaires.

La réalisation des projets proposés à l'intérieur de ce cours implique la lecture de textes, la recherche, l'expérimentation et la réalisation des travaux coopératifs.

PDG1026 Organisation de l'éducation au Québec

Connaître la structure du système scolaire québécois et le rôle des principaux organismes et acteurs qui y sont liés; connaître les lois et règlements régissant l'éducation; comprendre le système éducatif actuel à partir d'une analyse d'éléments historiques, politiques et sociologiques et être en mesure d'y porter un regard critique; situer le rôle de l'enseignant face à diverses problématiques professionnelles et favoriser sa propre insertion professionnelle.

Vue d'ensemble du système d'éducation au Québec; aperçu sociohistorique de son évolution; lois et règlements; droits, rôles et obligations des intervenants scolaires; structure et fonctionnement des commissions scolaires; syndicalisme et profession enseignante; débats et enjeux de l'éducation; école et vie d'établissement; réforme, curriculum et régimes pédagogiques; réseaux collégial et universitaire; actualités liées à l'éducation; formation professionnelle et éducation aux adultes.

La connaissance de la profession s'acquiert par l'amalgame entre ce cours et ceux portant sur l'éthique et la déontologie en éducation et ceux axés sur les courants pédagogiques.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).
- Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions (CP12).

PDG1040 Ethique et déontologie en éducation (2 crédits)

S'initier aux valeurs liées à l'acte d'enseigner et l'éthique de l'enseignement. Développer une éthique professionnelle.

Enjeux de l'éthique professionnelle dans le contexte de la professionnalisation de l'enseignement. Rôles et limites d'un code de déontologie. Questions éthiques liées aux relations pédagogiques, à la relation au savoir, aux relations avec les collègues, l'école et la société. Processus de délibération éthique. Pratique de l'analyse de textes, d'études de cas et de résolution de dilemmes éthiques courants en enseignement. Cadre légal et réglementaire régissant la profession enseignante et son application judicieuse dans des cas concrets.

De concert avec les cours portant sur l'évaluation et sur le développement social et émotionnel de l'élève, ce cours contribue à une prise en compte des fondements de l'obligation professionnelle de fournir aux élèves l'attention et l'accompagnement

appropriés et d'éviter toute forme de discrimination dans la pratique professionnelle.

Note : Les étudiantes du BÉPEP doivent obligatoirement faire le cours PDG1040 Éthique et déontologie en éducation à l'automne de la deuxième année.

Compétence principale visée :

- Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions (CP12).

PED1022 Stratégies péd., intercult. et collab. entre l'école, les familles et les communautés

Développer des compétences pour le travail avec les parents et les membres de la communauté en vue d'un meilleur apprentissage des élèves. Se familiariser avec différentes stratégies visant à favoriser la participation des parents dans les apprentissages de leur enfant d'âge scolaire et leur adolescent. Identifier et analyser l'influence de la diversité des familles et des communautés sur l'apprentissage des élèves.

Renouveau pédagogique et rôle des parents en lien avec les apprentissages réalisés en classe. Analyse de modèles théoriques pertinents et de leur apport à la compréhension du travail des enseignants avec les autres membres de l'équipe-école, les parents et les partenaires de l'école. Rôles et attentes respectifs des parents et des enseignants relativement au cheminement de l'enfant d'âge scolaire et de l'adolescent. Nature développementale de la participation parentale au suivi scolaire. Diversité des réalités et expériences des familles : monoparentalité et autres; immigration; allophonie; défavorisation; favorisation et appartenance à des groupes minoritaires. Conditions optimales nécessaires pour faciliter les apprentissages au foyer et promouvoir la collaboration entre les parents et les enseignants, quelle que soit leur origine ethnique. Stratégies entourant l'application des modes de communication entre parents-enseignants, incluant la première rencontre avec le groupe de parents et la première prise de contact avec un regard particulier accordé aux relations plus difficiles. Mise en place par l'enseignant d'ateliers et élaboration d'outils visant à guider les parents dans leurs interventions afin d'assurer une continuité entre l'école et les familles.

L'étudiant doit être capable d'organiser des activités en classe et à l'école qui requièrent la participation des parents et des membres de la communauté. Lors des contacts avec les parents, il devra alors tenir compte de la dimension pluriethnique dans le respect des différences de valeurs et dans le but de favoriser l'inclusion des élèves et de leurs parents à la vie de l'école. De plus, en lien avec les cours de didactique et d'évaluation des apprentissages, il doit savoir développer, mettre en application et évaluer un programme de collaboration école-famille-communauté dans sa classe. Les étudiants se familiarisent avec des stratégies pédagogiques de collaboration qui seront approfondies dans les cours portant sur la gestion de classe et ce, en fonction de sa spécificité.

Compétences principales visées :

- Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école (CP9).
- Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés (CP10).

PHO1003 Procédés en image photographique

Amener l'étudiant à développer ses qualités créatives face à l'image de reproduction de nature photographique.

Introduction théorique et historique menant à la compréhension de l'apport de la photographie en art contemporain. Expérimentation de quelques techniques en photographie (avec ou sans négatif), en procédés photographiques non-argentés ou dans leurs domaines connexes (copigraphie, fax-art, projections d'images), en fonction d'une intention d'expression artistique personnelle.

PPG1017 Développement cognitif, apprentissage et stratégies pédagogiques

Développer une pensée critique au regard des théories de l'apprentissage afin d'appuyer ses intentions et pratiques pédagogiques sur des fondements solides.

Concepts d'apprentissage, de connaissances et d'intelligence; béhaviorisme (Skinner); cognitivisme (théorie du traitement de l'information); constructivisme (Piaget); socioconstructivisme (Vygotsky); apprentissage par déduction (Ausubel) et par induction (Bruner); stratégies d'apprentissage, autorégulation de l'apprentissage et motivation de l'élève.

Ce cours vise à outiller les étudiants pour comprendre les processus cognitifs en oeuvre dans l'apprentissage et, éventuellement, pour fonder leurs pratiques pédagogiques sur des fondements théoriques reconnus. Il prépare les étudiants à poser des questions dans une démarche inductive, démarche qu'ils doivent mettre en oeuvre dans les stages. De même, ce cours prépare les étudiants à concevoir des planifications qui tiennent compte des processus cognitifs et de la motivation des élèves.

Compétences principales visées :

- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante (CP2).
- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation de l'école québécoise (CP3).

PSD1046 Développement social et émotionnel de l'élève en contexte éducatif

Tracer le portrait des connaissances actuelles sur le développement de l'enfant et de l'adolescent dans les sphères biopsychosociale et affective. Sensibiliser aux facteurs déterminants de son adaptation en milieu scolaire. Préparer au rôle d'enseignant-facilitateur au regard du développement et de l'adaptation sur le plan social et émotionnel de l'enfant et de l'adolescent. Rendre l'étudiant capable de dispenser du contenu relatif à l'éducation à la santé en prenant appui sur les fondements du développement social et émotionnel.

Le cours vise principalement l'acquisition des connaissances relatives :

- À l'apport des principaux courants de pensée concernant le développement de l'enfant et de l'adolescent : apprentissage social, psychanalyse, cognitivisme, neurosciences et pleine conscience;
- Aux défis et aux étapes du développement social et émotionnel de l'enfant et de l'adolescent, entre 0 et 18 ans;
- Aux manifestations des compétences sociales et émotionnelles selon les niveaux de développement : connaissance de soi et d'autrui, estime de soi, identité, amitiés, sexualité, sentiment de compétence, intégrité personnelle, régulation émotionnelle et sentiment d'appartenance;
- Aux principaux facteurs pouvant expliquer le développement social et émotionnel de l'enfant et de l'adolescent ainsi que son adaptation en contexte scolaire : contexte familial, pairs, tempérament et intelligence de l'enfant, climat scolaire, expériences éducatives et scolaires;
- Aux problématiques liées au développement social et émotionnel et répercussions en contexte scolaire : troubles anxieux, problématiques liées à la sexualité, à la dépression, au suicide, à l'image du corps, à l'alimentation et à l'usage de substances;
- À l'apport de la relation maître-élève : les facettes qui contribuent au développement de l'enfant et de l'adolescent;
- Aux stratégies d'intervention favorables au développement et à l'adaptation sur le plan social et émotionnel dans un groupe-classe, à l'éducation à la santé: attitudes, habiletés, comportements de l'enseignant et organisation de l'environnement, distinction entre l'éducation implicite et explicite, selon les problématiques rencontrées;
- Au soutien à l'apprentissage et à l'acquisition des compétences à travers les types d'activités et la vie de la classe.

Ce cours soutient la préparation du futur enseignant à intervenir en classe, tant au préscolaire, au primaire qu'au secondaire. Le contexte de vie scolaire de l'enfant et de l'adolescent est décrit et étudié. Ce cours est basé sur la pédagogie expérientielle pour assimiler la traduction des problématiques précitées au plan pédagogique. Ce cours est donc lié aux différentes activités de stage. Le continuum de développement de l'élève ainsi que les problématiques qui y sont associées doivent être adaptés au public étudiant (préscolaire, primaire ou secondaire).